

HAND ACTU

IDF

l'actualité du handball francilien
n°24 - 7 avril 2018

LIGUE ÎLE DE FRANCE

FFHANDBALL



compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 5 mars 2018 au siège de la ligue Île-de-France (Bondy)

- Présents :** M^{mes} Monique ANSQUER, Nathalie LASSALLE,
MM. Robert LAFOND, Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS & Georges
POTARD
- Invités :** M^{me} Marie-José GAUDEFROY, M. Christian PASTOR
- Excusés :** M^{me} Dominique PALLUAU, M. Jean-Michel GERMAIN

La séance débute à 18h15

ON ÉCRIT À LA LIGUE

1. Le président du comité du Val-de-Marne s'étonne du mode de **désignation des arbitres sur les inter-comités**. Rafik HEDDID s'est entretenu du sujet avec le président Philippe PUDELKO, entretien confirmé par un courriel. Georges POTARD a échangé sur le thème avec Philippe PUDELKO.
2. Thierry GAILLARD (CTN FFHandball) nous informe du partenariat tripartite entre l'orchestre de la Philharmonie de Paris, la FFHandball et l'EHF EURO 2018. Les trois structures s'associent et lancent l'**opération « HANDBALLISSIME : la musique classique rencontre le handball »**. Ce partenariat débouchera notamment sur la création de la musique officielle de l'EHF EURO 2018 et sur l'animation musicale des matchs de l'EHF EURO 2018 (match d'ouverture et finale) via le dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS). Par ailleurs, un temps de rencontre et de partage dans les 5 territoires hôtes de l'EHF EURO 2018 entre des jeunes musiciens de DEMOS et des handballeurs est prévu. En charge Nathalie LASSALLE pour l'organisation de ce temps sur notre territoire.
3. Le président de la ligue a marqué, par courriel, son étonnement du **refus de la FFHandball à accepter M.-J. GAUDEFROY à la réunion sur les projets de modification de la N1**. Pascal BAUDE lui a répondu qu'il était difficile d'alourdir le tour de table avec les 13 représentants des territoires. En cette époque de pacte territorial, comprenez qui pourra...
4. Le **H Mennecy VE sollicite le soutien** de la ligue aux charges causées par sa qualification aux phases finales de coupe de France départementale. Le secrétaire général est chargé de la réponse.
5. La ligue est en copie d'un **courrier du HBC Livry-Gargan** adressé à la fédération, s'étonnant qu'une intervention d'une personne qui ne serait plus licenciée à ce club puisse être recevable par les services de la ligue. Puisque la ligue n'est qu'en copie, il appartiendra à la fédération de répondre.
6. La ligue a reçu un courriel de la CCA lui indiquant que 4 personnes du territoire étaient candidates à la **formation de délégué fédéral**, alors que, pour deux de ces personnes, leur demande n'est pas passée par nos services et donc n'a pas pu être validée (CTA et BD). Le président a demandé des explications au service fédé-

sommaire

Informations administratives

- compte-rendu de réunion du bureau directeur (5/03/2018) p. 1
- compte-rendu de réunion du bureau directeur (13/03/2018) p. 2
- compte-rendu de réunion du bureau directeur (19/03/2018) p. 3
- compte-rendu de réunion du bureau directeur (27/03/2018) p. 4

Excellence sportive

- résultats des interligues p. 6
- résultats du 2^e tour national des intercomités p. 7

Formation

- recyclage animateur de handball p. 9

Billetterie officielle FFHandball

- finales de Coupe de France (5 mai) p. 10

EHF Euro 2018

- billetterie p. 11

Commissions

- organisation des compétitions
– gymnases sans colle p. 12

Informations administratives – Annexes

- dispositions réglementaires adoptées par le CA fédéral des 9-10 mars dernier avec application immédiate p. 13



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

34 rue Henri-Varagnat - 93140 Bondy

tél : 01 48 48 48 81

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : ligueIDFhandball

twitter : @IdFhandball

ral concerné et exigé que les deux dossiers lui soient transmis avant toute action.

7. La région IDF nous informe de la mise en place de la **Fête du sport** en septembre et sollicite notre participation. Nathalie LASSALLE en charge.

LE BUREAU DIRECTEUR VALIDE

- Le président fait valider une **demande du président des Yvelines** suggérant la fabrication de drapeaux pour le Grand Prix des Yvelines et sa prise en charge par la ligue. Le compte « territorialité » sera sollicité.
- Le secrétaire général fait valider par le BD le devis de la société Collect'us relatif à la **destruction des archives** du site de Malakoff.
- Le président délègue à Monique ANSQUER pour la **signature de la convention tripartite avec l'organisme Premier de cordée et la fédération**.
- Le bureau directeur valide **l'utilisation d'un bureau** du siège de Bondy pour y mener les entretiens des candidats bénévoles pour l'organisation de l'EHF Euro 2018.
- Monique ANSQUER présente le **devis de LCS Group** pour la mise à jour de tous nos PC.
- **Vente du siège** : l'assemblée générale extraordinaire des clubs est convoquée 24 mars prochain à Chatenay-Malabry.
- Pour les **congés d'été**, la ligue sera fermée du 30 juillet au 17 août inclus.
- Notre **déménagement à la Maison du Hand** est toujours prévu vers le début octobre
- Le **prochain CA** de la ligue est fixé au 9 avril.
- **Réunion du conseil territorial** courant mars (présidents de comités, CTS, comité directeur)
- **AG ordinaire** de juin prochain – Le secrétaire général fait le nécessaire pour réclamer à tous les présidents de commissions leurs bilans et projets. La salle est réservée à Chatenay.
- Le président demande au secrétaire général d'organiser notre congré du 11 allée Jacques-Brel à Malakoff (surface annexe des **locaux de l'ex-ligue PIFO** dont le bail est différent du local principal que nous avons déjà abandonné), et de procéder à la résiliation de tous les contrats.

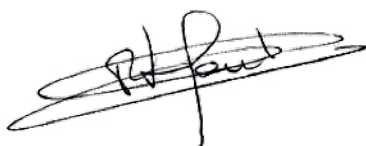
CTA

- Le souci dans Gest'hand relatif au problème des arbitres qui ne seraient plus enregistrés dans leur club est en cours de traitement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 13 mars 2018 au siège de la ligue Île-de-France (Bondy)

- Présents :** M^{mes} Monique ANSQUER, Nathalie LASSALLE, MM. Robert LAFOND, Jean-Marie LASSALLE & Georges POTARD
- Invités :** M^{me} Marie-José GAUDEFROY, MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR
- Excusés :** M^{me} Dominique PALLUAU, M. Jean-Michel GERMAIN & Robert NICOLAS

La séance débute à 18h20

1. **Assemblée Générale Extraordinaire** : elle approche et il faut organiser la mobilisation des clubs sur l'importance de ces votes et les inciter s'ils ne peuvent se déplacer à donner ou faire parvenir leurs mandats, pour que le *quorum* soit atteint et éviter la convocation d'une seconde réunion.
 - N. HACHETTE est chargé de récupérer les « zapettes » qui ont été réservées auprès de la FFHandball.
 - Courrier du CO Rosny quant aux résolutions proposées aux votes. Le président lui fera réponse
 2. **Courriel de l'AS Poissy** relatif opération « Kinder » (difficulté d'atteindre le site *ad hoc*). Nathalie LASSALLE est chargée de la réponse
 3. **Réponse de la CCA** à l'interrogation du président de la ligue quant à la candidature de certaines personnes dont les dossiers ont été acceptés sans la validation du territoire. Régularisation en cours.
 4. **Le HBC Serris VE informe** la ligue du refus du rectorat quant à la mise en place d'une section sportive avec le collège pour les niveaux de la 6^e à la 3^e. Georges POTARD demande que le dossier lui soit adressé.
 5. **AG fédérale** : réception de l'invitation de Joël DELPLANQUE à participer à la 90^e assemblée générale de la FFHandball qui se tiendra les 20 et 21 avril à S^t-Denis de La Réunion. Le président représentera la ligue et Marie-José GAUDEFROY ainsi que Monique ANSQUER y participeront au titre d'administratrices fédérales.
 6. **Conventions** : M.-J. GAUDEFROY fait un CR de la réunion territoriale sur les conventions. Il est fait un rappel aux règles existantes régissant les conventions qui ne sont pas modifiées. Pour les conventions nationales il est validé de procéder à un suivi et un bilan (avril/mai 2018) la forme reste à définir :
 - présentation à la ligue par le président du club porteur ?
 - présentation à la CSR par le responsable de la convention ?
 - si renouvellement représentation du projet par le responsable de la convention ?
 - Impliquer une personne de l'ETR pour le côté technique ?
 - possibilité pour la CSR de décentraliser les vérifications ?
 - récupérer le travail fait au niveau en son temps par l'ex-ligue IFE
- Le territoire sera plus vigilant :
- pour éviter les conventions d'opportunité

- pour favoriser les conventions de projet
- pour vérifier les objectifs et critères retenus
- pour la création d'une convention n'entraîne pas la suppression d'équipe dans les clubs partenaires
- ne pas créer un club éphémère

On peut envisager le même canevas pour les conventions régionales et départementales

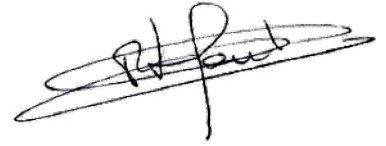
- Courrier de Joël DELPLANQUE** indiquant les principales dispositions du bail proposé à la ligue pour entrer à la Maison du handball : soit un versement comptant de 300 000 euros puis 15 000 euros par an pendant 20 ans (hors charges), soit un loyer de 50 000 euros pendant 20 ans (hors charges).
- Conseil territorial** : il se réunira le 17 mars à Bondy pour déterminer l'orientation budgétaire au niveau des 187 K€ du pacte territorial avec la FFHandball sur les 4 grands secteurs :
 - le PPF, avec ses 85 pensionnaires des pôles espoirs, mais aussi avec ses 106 stagiaires et les inter-départementaux
 - l'arbitrage (pour la formation l'organisation territoriale se fera avec mobilisation personnel comité)
 - la formation
 - le service aux clubs
- Service aux clubs** : un projet fédéral concernant le devenir des clubs en N1 masculine a fait l'objet d'intenses discussions sur le territoire national et bien sûr en Île-de-France, compte tenu d'un niveau d'exigences fédérales semblant démesuré. Une réunion de concertation est programmée à la fédération le 16 mars.
- RH** : Nathalie LASSALLE précise que les feuilles de mission vont être mises en place définissant les frais de déplacements et d'hébergement. Monique ANSQUER annonce l'arrivée la semaine prochaine comme stagiaire de M^{lle} Maéva LE BLANC, elle sera affectée pour 3 mois au secteur événementiel-développement.
- Agenda** :
 - 14 mars – réunion relative au projet Colisée à Tremblay. Christian PASTOR représentera la ligue.
 - 15 mars – réunion à la FFHandball du comité de pilotage sur les animations périphériques et les actions de communication autour de l'Euro 2018 sur notre Territoire. Dominique PALLUAU est déléguée à cette réunion.
 - 19 mars – conférence de presse de présentation de la musique officielle de l'EHF Euro 2018. Marie-José GAUDE-FROY y participera
 - 7 avril – point info sur le service civique dans le 78. Beatrice COSNARD animera les débats
 - 9 avril – réunion sur la féminisation. D. PALLUAU assistera
 - 23 au 26 avril – AG fédérale
 - 16 mai – journée évasion au Stade de France dans le cadre des actions Premiers de cordée
 - 19-20 mai – Nationales du Hand'ensemble au Kremlin-Bicêtre. En charge Nathalie Lassalle pour la participation du territoire.
 - 4 au 9 juin – finalités des championnats de France (métropole et outre-mer). Le pilotage est assuré par N. HACHETTE aidé par les bénévoles.
 - 16 juin – AGO de la ligue au CREPS d'Île-de-France Chateaufort-Malabry
 - 21 au 23 septembre – Fête du sport patronnée par le CROSIF et le conseil régional. La participation de nos

bases de loisirs sera mis à l'épreuve. En charge Nathalie Lassalle.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h10.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 19 mars 2018 au siège de la ligue Île-de-France (Bondy)

- Présents :** M^{me} Monique ANSQUER
MM. M. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND,
Robert NICOLAS & Georges POTARD
- Invités :** M^{me} Marie-José GAUDE-FROY, MM. Jean-Philippe
MENNESSON & Christian PASTOR
- Excusés :** M^{mes} Nathalie LASSALLE, Dominique PALLUAU & M.
Jean-Marie LASSALLE

La séance débute à 18h00

- Le 10 avril se tiendra la réunion (reportée il y a quelques semaines à cause de la neige), à la préfecture des Yvelines, pour la **signature de la convention quadripartite** entre l'académie de Versailles, l'UNSS, l'USEP 78 et le comité des Yvelines.
- Le père de l'un de nos pensionnaires du **pôle d'Eaubonne** confirme son retrait de l'établissement. Le comité et le club sont informés.
- Jean-Michel GERMAIN indique que les inspections d'académie sont favorables aux **sections sportives handball** en collèges mais pas en lycées. Il faut dans cette perspective monter un projet collectif entre le département, l'académie, la ligue et le collège intéressé.
- Le **conseil territorial** réuni à Bondy le 17 mars a décidé du système de répartition des aides fédérales dans le cadre du pacte de développement. En synthèse, il a été convenu de sanctuariser les abondements précédents au titre des emplois (47 500 sur CD et 25 000 sur ligue), de créer une réserve de quelques dizaines de milliers d'euros au titre du service aux clubs et de gérer la répartition du reste sur la base du *pro rata* des coûts réels engagés.

5. Au niveau de la ligue est confirmé le **concept des commissions territoriales** (règlement fédéral) qui délèguent à des sous-commissions départementales pour les actions relevant de leurs compétences.
6. Les **formations des accompagnateurs de JAJ et d'animateurs d'école d'arbitrage** dans les clubs (obligatoire pour la rentrée de septembre 2018 dans les clubs de championnat de France) sont opérationnelles et de nombreux clubs se sont déjà inscrits dans la démarche.
7. Vendredi 23 mars, Georges POTARD et Daniel DEHERME ont rendez-vous avec M^{me} GAUTHIER à la Direction régionale des sports pour échanger sur les soutiens CNDS.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.




Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 27 mars 2018 au siège de la ligue Île-de-France (Bondy)

- Présents :** M^{mes} Monique ANSQUER, Dominique PALLUAU, Nathalie LASSALLE (en visio)
MM. M. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND, Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS & Georges POTARD
- Invités :** M^{me} Marie-José GAUDEFROY, MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR

La séance débute à 18h20

VIE DES CLUBS

1. Le jury **Hand pour elles** a désigné les 5 lauréats nationaux parmi les 40 projets. Félicitations au Cergy HB qui fait partie de ceux-ci.
2. **Courriel du Avon SC** au président de la ligue contestant une décision prise par la COC territoriale. Le président rappellera au club les voies de recours possibles et que le bureau directeur n'a pas vocation à commenter les décisions de nos commissions au regard de leur pouvoir d'appréciation souverain. En effet, il paraît utile de rappeler à tous les clubs que ni le président, ni le bureau directeur n'ont le pouvoir d'annuler une décision prise par une commission et que seulement soit la commission des réclamations et litiges pour les cas non disciplinaires, soit le jury d'appel pour les cas disciplinaires ont cette possibilité, s'ils ont été saisis dans les délais et après étude du dossier.
3. **Réception d'un courrier recommandé** de M. Blaise MILLION déposé à la ligue le 23 mars et relatif à un litige avec son club traité par notre CRL fin janvier dernier. Le secrétaire général est chargé de vérifier, auprès du club concerné, la réalisation des demandes de la CRL avant suite éventuelle.

LE BUREAU DIRECTEUR VALIDE

4. Pour la **soirée de matches de LFH et Lidl Starligue** organisée conjointement par Issy-Paris Hand et l'US Ivry à la Halle Carpentier 100 places ont été achetées. N. HACHETTE est chargé de les répartir.
5. Pour le **Grand Prix des Yvelines**, la confection de 8 drapeaux est acté. N. HACHETTE est chargé de la réalisation.
6. Le président, Michel Laurent, les représentants de la communauté d'agglomération Val-d'Europe et du club local vont présenter à Joël DELPLANQUE le **projet du tournoi « Tiby U21 »**.
7. Le CROSIF nous informe de l'organisation de **l'opération « sport en mixte »** sur l'île-de-loisirs du Port-aux-Cerises du 24 au 26 avril. N. LASSALLE est en charge, en relation avec le CD 91.
8. Les **Nationales du hand'ensemble** auront lieu du 18 au 20 mai au Kremlin-Bicêtre. Marie-Christine BLOJOUT, présidente de la commission développement de la FFHandball, sollicite la COC territoriale pour que soit reporté le match de pré-nationale féminin (Gagny/Kremlin-Bicêtre) : les joueuses du KB font partie de l'organisation de ces journées.

VIE DE LA LIGUE

9. **L'assemblée générale extraordinaire** du 24 mars a donné mandat (à 93 %) au président aux fins de concrétiser la vente du siège de Bondy.
10. **L'état de santé de notre ami Claude SELAQUET** après son intervention chirurgicale est satisfaisant. Il reprend ce soir ses activités au sein de la commission territoriale de discipline. Le bureau directeur lui souhaite une bonne « continuation ».
11. Courrier reçu de la FFHandball qui précise les conditions de la **mise à la disposition de la fédération de deux salariés** de la ligue pour quelques semaines (Rafik HEDDID et Bruno POTARD).
12. Conséquence de la grève annoncée de la SNCF, le **déplacement pour les interligues féminin** se fera début avril en autocar, faisant exploser le devis. Une aide a été sollicitée auprès de la fédération.
13. Le président présente le **résultat de l'exercice 2017**. Il est conforme au budget voté par notre dernière assemblée générale ordinaire, avec un déficit de 130 000 euros, sous l'impact de l'homogénéisation des tarifs sur tout le territoire qui aura coûté un manque à gagner, pour nos finances régionales, de près de 150 000 euros et qui a pu être contrainct grâce à une nouvelle progression du nombre de licences dans les clubs, pour la deuxième saison consécutive.
La perspective budgétaire 2018 devrait nous conduire à une impasse de même niveau, hors impacts de la vente du siège avec, notamment la mise à niveau des deux derniers tarifs : les affiliations et les mutations. Une grande inquiétude toutefois, elle concerne l'évolution du nombre de nos licenciés la saison prochaine dont on peut légitimement craindre qu'elle marque le pas.
14. **Courrier de la présidente de la région Île-de-France**, M^{me} Valérie Péresse, précisant les modalités d'accès aux 12 îles de loisirs de la région avec la mise en place des tickets loisirs.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

POULE A

J1, 4/04/2018

Occitanie 17 – 23 **Auvergne-Rhône-Alpes**
Centre-Val-de-Loire 18 – 21 **Hauts-de-France**
Occitanie 27 – 20 Centre-Val-de-Loire
Auvergne-Rhône-Alpes 27 – 20 Hauts-de-France

J2, 5/04/2018

Occitanie 20 – 13 Hauts-de-France
Auvergne-Rhône-Alpes 18 – 20 **Centre-Val-de-Loire**

classement

1. Auvergne-Rhône-Alpes (7 pts)
2. Occitanie (7 pts)
3. Hauts-de-France (5 pts)
4. Centre-Val-de-Loire (5 pts)

POULE B

J1, 4/04/2018

Bretagne 15 – 19 **Île-de-France (1)**
La Réunion 28 – 16 Nouvelle-Calédonie
Bretagne 26 – 21 La Réunion
Île-de-France (1) 26 – 16 Nouvelle-Calédonie

J2, 5/04/2018

Bretagne 25 – 15 Nouvelle-Calédonie
Île-de-France (1) 23 – 17 La Réunion

classement

1. **Île-de-France (1)** (9 pts)
2. Bretagne (7 pts)
3. La Réunion (5 pts)
4. Nouvelle-Calédonie (4 pts)

POULE C

J1, 5/03/2018

Bourgogne-Franche-Comté 23 – 15 Pays de la Loire
Île-de-France (2) 09 – 22 **Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Corse**
Bourgogne-Franche-Comté 13 – 15 **Île-de-France (2)**
Pays de la Loire 15 – 23 **Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Corse**

J2, 5/04/2018

Bourgogne-Franche-Comté 25 – 27 **Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Corse**
Pays de la Loire 10 – 15 **Île-de-France (2)**

classement

1. Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Corse (9 pts)
2. **Île-de-France (2)** (7 pts)
3. Bourgogne-Franche-Comté (5 pts)
4. Pays de la Loire (3 pts)

POULE D

J1, 5/03/2018

Nouvelle-Aquitaine 15 – 16 **Grand Est**
Antilles-Guyane 13 – 21 **Normandie**
Nouvelle-Aquitaine 20 – 19 Antilles-Guyane
Grand Est 16 – 11 Normandie

J2, 5/04/2018

Nouvelle-Aquitaine 17 – 18 **Normandie**
Grand Est 24 – 07 Antilles-Guyane

classement

1. Grand Est (9 pts)
2. Normandie (7 pts)
3. Nouvelle-Aquitaine (5 pts)
4. Antilles-Guyane (3 pts)

FINALITÉS DE PRÉ-CLASSEMENT

6/04/2018

places 13-14-15-16
Centre-Val-de-Loire 19 – 12 Nouvelle-Calédonie
Pays de la Loire 25 – 14 Antilles-Guyane
places 9-10-11-12
Hauts-de-France 21 – 22 **La Réunion**
Bourgogne-Franche-Comté 22 – 27 **Nouvelle Aquitaine**
places 5-6-7-8
Occitanie 24 – 21 Bretagne
Île-de-France (2) 17 – 18 **Normandie**
places 1-2-3-4
Auvergne-Rhône-Alpes 18 – 19 **Île-de-France (1)**
Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Corse 16 – 18 **Grand Est**

FINALITÉS DE CLASSEMENT

6/04/2018

places 15-16
Nouvelle-Calédonie 31 – 20 Antilles-Guyane
places 13-14
Centre-Val-de-Loire 15 – 12 Pays de la Loire
places 11-12
Hauts-de-France 17 – 18 **Bourgogne-Franche-Comté**
places 9-10
La Réunion 18 – 25 **Nouvelle-Aquitaine**
places 7-8
Bretagne 23 – 17 **Île-de-France (2)**
places 5-6
Occitanie 24 – 20 Normandie
places 3-4
Auvergne-Rhône-Alpes 18 – 19 **Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Corse**
places 1-2
Île-de-France (1) 17 – 20 **Grand Est**



Équipe 1 : Farida Amadou (CS Monterelais), Julie Dupont (HB Brie 77), Elikia Mampuya (HB Brie 77), Melline Rio (HB Brie 77), Reian Cothias (ES Montgeron), Laura Fauvarque (US Palaiseau), Telly Bah (Issy-Paris Hand), Faustine Bourdelier (Villemomble HB), Tamera Ducheman (Noisy-le-Grand HB), Bidanne Konte (Aulnay HB), Séta Tiramakan (CM Aubervilliers), Lesly Idrissa (CSA Kremlin-Bicêtre), Divine Luzolo Kileke (Villiers EC), Lovely Alexis Amonis (HBC Villiers-le-Bel), Camélia Djite (HBC Villiers-le-Bel), Meganne Nyamy Tchamy (Cergy HB) / Encadrement : Alexandre Taillefer & Angélique Spincer

Équipe 2 : Lila Kadri (Paris SC), Thessa Penavaire (Paris HB), Amynata Trawally (HBC Noisiel), Amélie Dufeil (CLOC Achères), Anae Lachheb (USM Les Clayes-sous-Bois), Feriel Ben Mabrouk (USM Malakoff), Lola Guion (USM Malakoff), Yasmine El Adraoui (Villemomble HB), Laura Gosteaux (Aulnay HB), Mireille Keau Ngani (Aulnay HB), Charlotte Peroumal (Tremblay-en-France HB), Maelys Di Venosa (Stella Sports St-Maur), Nael Gerse (Stella Sports St-Maur) / Encadrement : Marina Colmet & Halima Diarisso

JAJ : Pierre Milleret (CA Mantes-la-Ville) et Julie Codet (AS St-Cyr / Fontenay HB 78) / Encadrement : Rafik Heddid



Sélections 75



championnat de France tournoi 1 masculin (comité organisateur : Paris)	
Paris 22 – 18 Côte-d'Or	Classement 1 ^{er} : Bas-Rhin 8 pts 2 ^e : Paris 8 pts 3 ^e : Côte-d'Or 5 pts 4 ^e : Nord 3 pts
Nord 16 – 29 Bas-Rhin	
Paris 28 – 22 Nord	
Côte-d'Or 16 – 20 Bas-Rhin	
Paris 14 – 14 Bas-Rhin	
Côte-d'Or 19 – 16 Nord	
la sélection masculine est éliminée de la compétition ☹	

Sélections 77



championnat de France tournoi 2 masculin (comité organisateur : Yvelines)	
Yvelines 15 – 23 Seine-et-Marne	Classement 1 ^{er} : Seine-et-Marne 8 pts 2 ^e : Yvelines 5 pts 3 ^e : Pas-de-Calais 5 pts 4 ^e : Moselle 3 pts
Pas-de-Calais 25 – 24 Moselle	
Yvelines 30 – 25 Pas-de-Calais	
Seine-et-Marne 22 – 16 Moselle	
Yvelines 21 – 24 Moselle	
Seine-et-Marne 17 – 17 Pas-de-Calais	
la sélection masculine est qualifiée pour les finalités (à Orléans) 😊	

championnat de France tournoi 6 féminin (comité organisateur : Seine-et-Marne)	
Seine-et-Marne 15 – 14 Val-d'Oise	Classement 1 ^{er} : Bas-Rhin 9 pts 2 ^e : Seine-et-Marne 7 pts 3 ^e : Val-d'Oise 5 pts 4 ^e : Drôme-Ardèche 3 pts
Bas-Rhin 22 – 11 Drôme-Ardèche	
Seine-et-Marne 14 – 18 Bas-Rhin	
Val-d'Oise 19 – 17 Drôme-Ardèche	
Seine-et-Marne 20 – 13 Drôme-Ardèche	
Val-d'Oise 07 – 16 Bas-Rhin	
la sélection féminine est éliminée de la compétition ☹	

Sélections 78



championnat de France tournoi 2 masculin (comité organisateur : Yvelines)	
Yvelines 15 – 23 Seine-et-Marne	Classement 1 ^{er} : Seine-et-Marne 8 pts 2 ^e : Yvelines 5 pts 3 ^e : Moselle 4 pts 4 ^e : Pas-de-Calais 2 pts
Pas-de-Calais 25 – 00 Moselle	
Yvelines 30 – 25 Pas-de-Calais	
Seine-et-Marne 22 – 16 Moselle	
Yvelines 21 – 24 Moselle	
Seine-et-Marne 17 – 17 Drôme-Ardèche	
la sélection masculine est éliminée de la compétition ☹	

championnat de France tournoi 2 féminin (comité organisateur : Côte-d'Or)	
Côte-d'Or 24 – 15 Indre-et-Loire	Classement 1 ^{er} : Côte-d'Or 9 pts 2 ^e : Indre-et-Loire 7 pts 3 ^e : Haute-Saône 5 pts 4 ^e : Yvelines 3 pts
Haute-Saône 27 – 21 Yvelines	
Côte-d'Or 35 – 12 Haute-Saône	
Indre-et-Loire 17 – 13 Yvelines	
Côte-d'Or 33 – 18 Yvelines	
Indre-et-Loire 24 – 22 Haute-Saône	
la sélection masculine est éliminée de la compétition ☹	

Sélections 91



challenge de France tournoi 11 masculin (comité organisateur : Ardennes)	
Ardennes 13 – 16 Vosges	Classement 1 ^{er} : Essonne 7 pts 2 ^e : Hauts-de-Seine 7 pts 3 ^e : Vosges 7 pts 4 ^e : Ardennes 3 pts
Hauts-de-Seine 18 – 23 Essonne	
Ardennes 16 – 19 Hauts-de-Seine	
Vosges 15 – 13 Essonne	
Ardennes 08 – 36 Essonne	
Vosges 19 – 25 Hauts-de-Seine	
la sélection masculine est qualifiée pour les finalités (à Bourges) 😊	

challenge de France tournoi 12 féminin (comité organisateur : Essonne)	
Essonne 19 – 17 Haute-Marne	Classement 1 ^{er} : Essonne 9 pts 2 ^e : Haute-Marne 7 pts 3 ^e : Sarthe 5 pts 4 ^e : Saône-et-Loire 3 pts
Sarthe 20 – 14 Saône-et-Loire	
Essonne 18 – 12 Sarthe	
Haute-Marne 20 – 16 Saône-et-Loire	
Essonne 16 – 07 Saône-et-Loire	
Haute-Marne 21 – 18 Sarthe	
la sélection féminine est qualifiée pour les finalités (à Bourges) 😊	

Sélections 92

challenge de France tournoi 11 masculin (comité organisateur : Ardennes)	
Ardennes 13 – 16 Vosges	Classement 1 ^{er} : Essonne 7 pts 2 ^e : Hauts-de-Seine 7 pts 3 ^e : Vosges 7 pts 4 ^e : Ardennes 3 pts
Hauts-de-Seine 18 – 23 Essonne	
Ardennes 16 – 19 Hauts-de-Seine	
Vosges 15 – 13 Essonne	
Ardennes 08 – 36 Essonne	
Vosges 19 – 25 Hauts-de-Seine	
la sélection masculine est éliminée de la compétition ☹️	

challenge de France tournoi 11 féminin (comité organisateur : Oise)	
Oise 19 – 14 Mayenne	Classement 1 ^{er} : Pas-de-Calais 9 pts 2 ^e : Oise 7 pts 3 ^e : Mayenne 5 pts 4 ^e : Hauts-de-Seine 3 pts
Hauts-de-Seine 15 – 18 Pas-de-Calais	
Oise 16 – 14 Hauts-de-Seine	
Mayenne 15 – 18 Pas-de-Calais	
Oise 12 – 16 Pas-de-Calais	
Mayenne 17 – 15 Hauts-de-Seine	
la sélection féminine est éliminée de la compétition ☹️	

Sélections 93

championnat de France tournoi 6 masculin (comité organisateur : Meurthe-et-Moselle)	
Meurthe-et-Moselle 17 – 26 Val-de-Marne	Classement 1 ^{er} : Val-de-Marne 9 pts 2 ^e : Seine-S^t-Denis 5 pts 3 ^e : Loiret 5 pts 4 ^e : Meurthe-et-Moselle 5 pts
Loiret 17 – 20 Seine-S^t-Denis	
Meurthe-et-Moselle 20 – 24 Loiret	
Val-de-Marne 18 – 17 Seine-S^t-Denis	
Meurthe-et-Moselle 25 – 24 Seine-S^t-Denis	
Val-de-Marne 20 – 15 Loiret	
la sélection masculine est éliminée de la compétition ☹️	

championnat de France tournoi 3 féminin (comité organisateur : Haut-Rhin)	
Haut-Rhin 16 – 22 Haute-Savoie	Classement 1 ^{er} : Seine-S^t-Denis 8 pts 2 ^e : Haut-Rhin 6 pts 3 ^e : Moselle 5 pts 4 ^e : Haute-Savoie 5 pts
Moselle 15 – 19 Seine-S^t-Denis	
Haut-Rhin 21 – 15 Moselle	
Haute-Savoie 10 – 13 Seine-S^t-Denis	
Haut-Rhin 12 – 12 Seine-S^t-Denis	
Haute-Savoie 16 – 19 Moselle	
la sélection féminine est qualifiée pour les finalités (à Orléans) 😊	

Sélections 94

championnat de France tournoi 2 masculin (comité organisateur : Meurthe-et-Moselle)	
Meurthe-et-Moselle 17 – 26 Val-de-Marne	Classement 1 ^{er} : Val-de-Marne 9 pts 2 ^e : Seine-S ^t -Denis 5 pts 3 ^e : Loiret 5 pts 4 ^e : Meurthe-et-Moselle 5 pts
Loiret 17 – 20 Seine-S ^t -Denis	
Meurthe-et-Moselle 20 – 24 Loiret	
Val-de-Marne 18 – 17 Seine-S ^t -Denis	
Meurthe-et-Moselle 25 – 24 Seine-S ^t -Denis	
Val-de-Marne 20 – 15 Loiret	
la sélection masculine est qualifiée pour les finalités (à Orléans) 😊	

championnat de France tournoi 1 féminin (comité organisateur : Val-de-Marne)	
Val-de-Marne 10 – 18 Finistère	Classement 1 ^{er} : Finistère 9 pts 2 ^e : Val-de-Marne 7 pts 3 ^e : Eure 5 pts 4 ^e : Seine-Maritime 3 pts
Seine-Maritime 09 – 12 Eure	
Val-de-Marne 22 – 09 Seine-Maritime	
Finistère 21 – 05 Eure	
Val-de-Marne 13 – 11 Eure	
Finistère 25 – 09 Seine-Maritime	
la sélection féminine est éliminée de la compétition ☹️	

Sélections 95

championnat de France tournoi 6 féminin (comité organisateur : Seine-et-Marne)	
Seine-et-Marne 15 – 14 Val-d'Oise	Classement 1 ^{er} : Bas-Rhin 9 pts 2 ^e : Seine-et-Marne 7 pts 3 ^e : Val-d'Oise 5 pts 4 ^e : Drôme-Ardèche 3 pts
Bas-Rhin 22 – 11 Drôme-Ardèche	
Seine-et-Marne 14 – 18 Bas-Rhin	
Val-d'Oise 19 – 17 Drôme-Ardèche	
Seine-et-Marne 20 – 13 Drôme-Ardèche	
Val-d'Oise 07 – 16 Bas-Rhin	
la sélection féminine est éliminée de la compétition ☹️	

Circonstances de recyclage pour les animateurs de handball (niveau 2)

Suivre 3 séquences de formation courte (3h) organisées par les comités ou la ligue :

- initiation Handfit
- soirées techniques
- matinées thématiques

Retrouvez les informations de ces séquences (liens pour les inscriptions) sur le site internet de la ligue :

<http://handball-idf.com/index.php/institut-de-formation/encadrer-la-competition/formation-continue>

Dates	Lieux	Domaine	Thème	Support	Structure de formation	Responsable
9/04/2018	Massy	Formation initiale joueur(euse)	L'articulation défensive des n°2 et n°3 dans une défense 0-6	2000/2001	CD91	Frédéric Jury
11/04/2018	Cergy-Pontoise	Formation initiale joueur(euse)	Comment perturber le projet offensif adverse à partir d'une 0-6 Zone	moins de 15 ans féminines	CD95	Fabrice LE ROY
08/05/2018	Conflans-Ste-Honorine	Perfectionnement sportif	Attaque	N1 masculine PSG 1B	CD78	Geoffroy HOLLAND

Frais pédagogiques : Gratuit / 20 € pour recyclage AHB

IMPORTANT

Procédure de recyclage

À l'issue de chaque formation, l'apprenant reçoit une attestation de présence avec le volume horaire précisé.

Cette (ces) attestation(s) sont à faire parvenir à la ligue via <https://goo.gl/forms/SJ1zKOv0SI3Hudgm1>



PROGRAMME

(Sous réserve de modifications TV)

- 10h15 : Finale départementale féminine
- 12h15 : Finale départementale masculine
- 14h15 : Finale régionale féminine
- 16h15 : Finale régionale masculine
- 18h30 : Finale nationale féminine
- 20h45 : Finale nationale masculine

UN BILLET DONNE ACCÈS AUX 6 MATCHES

(Possibilité de sortir et de revenir dans l'Arena pendant la journée)



BON DE COMMANDE

Liges, Comités et Clubs



HANDBALL : FINALES COUPE DE FRANCE 2018

AccorHotels Arena - PARIS

Samedi 05 mai 2018

La FFHandball vous donne rendez-vous le 5 mai 2018 à l'AccorHotels Arena pour l'évènement phare du handball français, les Finales de Coupe de France ! Au programme de cette journée placée sous le signe du handball, six finales (départementales, régionales et nationales) et de nombreuses animations.

Raison Sociale _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse de Livraison _____

Adresse de Facturation _____

si différente de l'adresse de Livraison

Code Postal _____

Ville _____

Tel. _____

E-mail _____

@ _____

COORDONNÉES

OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES PAR COMMANDE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

	Sam. 05 mai 2018		TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	TARIF FAMILLE HANDBALL	QT.	EN €
CAT.OR	60€	55 €	_____	_____ €
CAT.1	45€	40 €	_____	_____ €
CAT.2	35€	30 €	_____	_____ €
CAT.4	15€	10 €	_____	_____ €
E-ticket			<input type="checkbox"/>	2€
Envoi par courrier DHL			<input type="checkbox"/>	15€
TOTAL TTC BILLETTERIE			_____	€

ACCORHOTELS ARENA



Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

GRILLE TARIFAIRE

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

(1) Par virement bancaire (Cf. ci-contre) en notifiant « CDF2018 » en référence.

(2) Par chèque à l'ordre d'EFORSPORTS, à envoyer à l'adresse suivante : eForSports – Service Billetterie, 3 avenue Hoche, 75008 Paris, et avec la mention « CDF2018 » au dos du chèque.

Coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 3000 3022 0100 2209 1272 868
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par email** à l'adresse suivante : billetterie@ffhandball.net, ou par fax au 09 70 55 13 01. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

Une fois votre commande validée, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à billetterie@ffhandball.net. (2) S'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque par courrier postal.

Fait le _____ à _____

Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : <https://www.billetterie-ffhandball.fr/cgv> et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.

CONTACT : Tel. 09 70 25 20 32 | E-mail : billetterie@ffhandball.net

Siège social : eForSports – Service Billetterie – 3 avenue Hoche, 75008 Paris
Registre du commerce : 534 748 B35 | RCS Nanterre
N°TVA intra-communautaire : FR 86 534748835 | Société au capital de 88 000€



EHF EURO 2018

AVANTAGES DES PACKS



Les meilleures places de chaque catégorie garanties



Accès privilégié à des offres exclusives dès janvier 2018



Jusqu'à 20% de réduction par rapport à un billet à l'unité

BREST • MONTBÉLIARD • NANCY • NANTES : PACKS À COMPOSER

PACK 3 MATCHS à partir de **37 €**

PACK 5 MATCHS à partir de **65 €**

PARIS

PACK DEMI-FINALES 3 MATCHS* à partir de **78 €**

PACK PHASE FINALE 5 MATCHS à partir de **142 €**

*Deux demi-finales + Place 5-6

À partir de janvier 2018, découvrez deux offres exclusives réservées aux détenteurs de pack : Pack match d'ouverture + Pack finale

– ACHÉTEZ VOS PACKS SUR –
ehf-euro.com

Billetterie grand public
billetterie@EHFEURO2018.fr

Billetterie groupes
billetterie.groupes@EHFEURO2018.fr

0 892 72 82 00
du lundi au samedi de 10h à 19h : 0,50€ TTC / min

#Handballissime

CALENDRIER DES MATCHS CHAMPIONNAT D'EUROPE FÉMININ DE HANDBALL 2018

16 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 4 GROUPEs



À partir de 5 €



65% des matchs accessibles à moins de 8 €



Tarif famille du handball et groupes

TOUR PRÉLIMINAIRE - 4 GROUPEs						
Les trois premières équipes de chaque groupe sont qualifiées pour le tour principal.						
Jeu	Ven	Sa	Di	Lu	Ma	Me
29 NOV	30 NOV	01 DEC	02 DEC	03 DEC	04 DEC	05 DEC
GROUPE A NANTES PARC DES EXPOSITIONS - HALL XXL						
18:00 A1 / A3	18:00 A4 / A1	18:00 A3 / A4				
21:00 A2 / A4	18:00 A3 / A2	21:00 A1 / A2				
GROUPE B NANCY PALAIS DES SPORTS JEAN WEILLE						
21:00 FRA / B3	21:00 B2 / B4	18:00 B4 / FRA	18:00 B3 / B4			
	18:00 B3 / B2	21:00 FRA / B2				
GROUPE C MONTBÉLIARD L'AXONE						
18:00 C1 / C3	18:00 C4 / C1	18:00 C3 / C4				
18:00 C2 / C4	21:00 C3 / C2	21:00 C1 / C2				
GROUPE D BREST BREST ARENA						
18:00 D1 / D3	18:00 D4 / D1	18:00 D3 / D4				
18:00 D2 / D4	21:00 D3 / D2	21:00 D1 / D2				

TOUR PRINCIPAL - 2 GROUPEs						
Les deux premières équipes de chaque groupe sont qualifiées pour les demi-finales. La troisième équipe de chaque groupe joue le match pour la 5 ^{ème} place.						
Jeu	Ven	Sa	Di	Lu	Ma	Me
06 DEC	07 DEC	08 DEC	09 DEC	10 DEC	11 DEC	12 DEC
GROUPE I NANTES PARC DES EXPOSITIONS - HALL XXL						
18:00 3A / 2B	18:00 2A / 2B	18:00 3A / 1B	18:45 3A / 3B			
21:00 2A / 3B	18:00 1A / 1B	21:00 1A / 3B	18:00 2A / 1B			
			21:00 1A / 2B			
GROUPE II NANCY PALAIS DES SPORTS JEAN WEILLE						
18:00 3C / 2D	18:00 2C / 2D	18:00 3C / 1D	15:45 3C / 3D			
21:00 2C / 3D	18:00 1C / 1D	21:00 1C / 3D	18:00 2C / 1D			
			21:00 1C / 2D			

PHASE FINALE	
Ven	Di
14 DEC	16 DEC
PARIS ACCORHOTELS ARENA	
PLACE 5 - 6	PLACE 3 - 4
14:00 3I / 3II	15:00 VDF1 / VDF2*
DEMI-FINALE	FINALE
18:00 1I / 2I	18:00 VDF1 / VDF2*
21:00 1II / 2I	

* PDF : Perdant demi-finale
VDF : Vainqueur demi-finale

29 NOV • 16 DEC 2018

BREST • MONTBÉLIARD • NANCY • NANTES • PARIS

CALENDRIER DE LA BILLETTERIE

SEPTEMBRE 2017

JANVIER 2018

MAI 2018

JUIN 2018

Ouverture de la billetterie packs

Ouverture de la vente du Pack match d'ouverture + Pack finale

Ouverture de la billetterie à l'unité

Tirage au sort de la compétition

Le calendrier est susceptible d'être modifié sur demande de l'EHF

#ehfeuro2018 #Handballissime

Suivez l'EHF EURO 2018 : www.ehf-euro.com / #Handballissime / #ehfeuro2018

LISTE DES GYMNASES DU TERRITOIRE INTERDISANT L'USAGE DE LA COLLE

Paris (75)

- Paris 18^e => gymnase Poissonniers

Seine-et-Marne (77)

- Bagneux-sur-Loing => gymnase municipal
- Brie-Comte-Robert => gymnase Georges-Brassens
- Cesson => gymnase Sonia-Delaunay
- Cesson => gymnase Colette-Besson
- Combs-la-Ville => gymnase Salvador-Allendé, gymnase Paloisel, gymnase Cartier
- Coulommiers => tous les gymnase de la ville
- Le Chatelet-en-Brie => gymnase Foucher
- Le Mée => gymnase Rousselle & gymnase Caulaincourt
- Lieusaint => gymnase Richard-Dacoury
- Melun => gymnase Pierre-Lespiat
- Montévrain => gymnase de Montévrain
- Moissy-Cramayel => gymnase Jatteau
- Savigny-le-Temple => complexe Jean-Bouin
- Vert Saint Denis => gymnase Jean-Vilar

Yvelines (78)

- Carrières-sur-Seine => gymnase des Pierres-Vives
- Le Perray-en-Yvelines => gymnase municipal
- Les Clayes-sous-Bois => tous les gymnases de la ville (tolérance pour les compétitions des catégories moins de 17 ans et plus de 16 ans, sauf dans le gymnase Guimier)
- Limay => tous les gymnases de la ville
- Maisons-Laffitte => tous les gymnases de la ville
- Saint-Germain-en-Laye => tous les gymnases de la ville
- Trappes => gymnase Youri-Gagarine (sauf en compétition) & gymnase Broustal
- Vernouillet => gymnase Dieuleveut
- Versailles => gymnase Montbauron 1
- Voisins-le-Bretonneux => gymnase des Pyramides

Essonne (91)

- Boussy-Saint-Antoine => COSEC (à compter de la saison 2018-2019)
- Crosnes => gymnase La Palestre
- Épinay-sous-Sénart => complexe sportif
- Marcoussis => tous les gymnases de la ville
- Mennecy => gymnase René-Guitton
- Quincy-sous-Sénart => salle Georges-Pompidou
- Vert-le-Petit => gymnase Roger-Bambuck
- Villebon-sur-Yvette => tous les gymnases de la ville

Hauts-de-Seine (92)

- Bagneux => gymnase Henri-Wallon (sauf plus de 16 ans) & gymnase Janine-Jambu
- Rueil-Malmaison => tous les gymnases de la ville

Seine-Saint-Denis (93)

- Bondy => gymnase Gérard-Aïache
- Le Raincy => centre municipal sportif
- Romainville => gymnase Jean-Guimier

Val-de-Marne (94)

- Champigny-sur-Marne => gymnase Auguste-Delaune
- Chevilly-Larue => tous les gymnases de la ville
- Créteil => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)
- La Queue-en-Brie => gymnase Pierre-de-Coubertin (sauf en compétition)
- Le Perreux-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Valenton => gymnase Gérard-Roussel

Val-d'Oise (95)

- Auvers-sur-Oise => gymnase Daubigny
- Bessancourt => gymnase des Marboulous et gymnase Maubuisson
- Écouen => gymnase Jean-Bullant
- Ézanville => complexe de la Prairie
- Frépillon => gymnase municipal
- Magny-en-Vexin => gymnase Jean-Zay
- Méry-sur-Oise => gymnase municipal
- Mériel => gymnase André-Leducq (sauf les week-ends)
- Montmagny => tous les gymnases de la ville
- Taverny => COSOM André-Messager



• USAGE DE LA RÉSINE (article 88.2 des règlements généraux de la FFHandball)

88.2 Usage des colles et résines

88.2.1 Principe général

Les clubs doivent se conformer aux décisions relatives à l'usage des colles et résines prises par les propriétaires des équipements sportifs qu'ils utilisent.

Précisément, la FFHB, les ligues régionales et les comités départementaux veillent au respect de ces décisions dans les conditions définies aux 2) et 3) ci-après.

88.2.3 Interdiction de toutes colles et résines

Lorsque le propriétaire d'une salle interdit l'usage de toutes colles et résines :

- le club recevant doit en informer le club visiteur sur la conclusion de match,

- les deux équipes doivent jouer sans utiliser de colle ou de résine.

Si l'une des deux équipes utilise néanmoins une colle ou une résine quelconque, les juges-arbitres devront alors le mentionner sur la feuille de match et l'équipe fautive sera alors déclarée perdante par forfait par la commission sportive compétente.

Si le club recevant n'a pas informé de club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour), le club visiteur doit le faire signaler par les juges-arbitres sur la feuille de match, et l'équipe du club recevant sera alors déclarée perdante par forfait par la commission sportive compétente.

Chaque tournoi ou rencontre amicale doit faire l'objet d'une demande de juge(s) arbitre(s) auprès de la commission d'arbitrage compétente. Le non-respect de cette obligation entraîne l'annulation du résultat et une pénalité financière contre le club organisateur (voir le règlement). Les commissions régionales d'arbitrage (CRA) désignent les juges sous le contrôle de la commission centrale d'arbitrage (CCA), à l'occasion de rencontres ou participent des équipes de niveau national (secteur fédéral). La CRA responsable adresse à la CCA une copie de la désignation 15 jours avant la date de la rencontre ou du tournoi. La CCA désigne les juges des rencontres ou participent des équipes de D2M, LNH et LFH ainsi que des équipes étrangères.

ison N n
on sui-
le m•me

par l'instance
conclusion de
gnation
nt.
eu plus élev
ence.
xquelles
équipes
es auxquelles
F et N1M.
ne les juges ar-
icipent
F ou N3M.
tres
territoriaux.

Article 142 Restrictions

Les ligues doivent veiller à ce que les déclarations d'organisations amicales ne soient pas délivrées sur des dates officielles du calendrier sportif (dates de report, journées réservées). Un club ne saurait avoir d'une déclaration d'organisation amicale pour solliciter un article 94
mise de match
cale ou
du niveau de
(Hand arbi-
t
sure.

Article 143 Feuille de match

Une feuille de match est établie avant chaque rencontre ou tournoi autorisée par
Les résultats et la feuille de match sont transmis aux instances intéressées.

Dispositions modifiées

>> Règlements particuliers de la Coupe de France départementale et régionale masculine et féminine

Article 3 Engagements

La Coupe de France départementale est ouverte aux clubs affiliés engagés dans un championnat départemental, des comités métropolitains à l'exclusion des clubs de statuts corporatifs et étrangers (à l'exception de Monaco). Les clubs départementaux sous convention avec un club national ou régional peuvent participer à la Coupe de France départementale mais n'ont pas le droit d'aligner un joueur ayant disputé antérieurement une rencontre dans une compétition nationale ou régionale quel que soit le championnat ou coupe, sous peine d'être exclus immédiatement de la compétition Coupe de France départementale. Il ne peut y avoir qu'une seule équipe par club, le niveau de l'équipe du club est celui de son équipe première.